



Assemblée Générale en distanciel Vendredi 6 Novembre 2020

Représentants des clubs présents :

- Aviron Agathois : Florence Farenc
- Aviron Sétois : Maxime Dalmon
- Aviron Club Bassin de Thau : Anthony LEGEAY
- Montpellier UC Aviron : Claude Tronel
- Aviron Club Biterrois : Philippe Cadiot
- Aviron Club Ponant : Larence Télub
- Poids d'interrogation : Didier Coutant
- Club Aviron Mauguio Carnon : Zoubida Dali
- Aviron Mézois : Gilles Rougeron
- Aviron Balaruc : Josiane Velay

Membres du comité directeur présents : Delphine SIGAL - Florence FARENC - Guillaume BARBE - Didier COUTANT - Philippe LEGEAY - Jean Manuel RIBEIRO DA FONSECA - Claude TRONEL

Invité : Luc PONCELET

Ordre du jour :

1. Contrôle du quorum
2. Votes
3. Approbation du procès verbal de l'Assemblée générale du 6 novembre 2019
4. Compte rendu moral
5. Compte rendu financier
6. Approbation des comptes rendus moral et financier
7. Présentation du Budget prévisionnel
8. Election du comité directeur
9. Désignation du représentant(e) du comité à l'AG FFA du 5/12/2020
10. Désignation d'un vérificateur aux comptes

18h00 ouverture de l'Assemblée générale.

Jean Manuel RIBEIRO DA FONSECA présente aux personnes présentes la façon dont se déroulera le vote. Chaque représentant recevra sur la boîte mail un message, qui lui permettra de voter. Ce scrutin est anonyme.

1/ Contrôle du quorum

Le comité comprend 10 clubs, soit pour cette AG 2020 : 29 voix

Après appel des clubs et vérification des pouvoirs : 10 clubs sont présents et ont envoyé leurs pouvoirs. Cela représente 29 voix.

Le quorum est atteint

L'assemblée générale peut délibérer.

2/ Votes

Chaque candidat se présente : ils sont au nombre de 12 :

Didier COUTANT

Marko CUBRIC

Maxime DALMON

Florence FARENC

Philippe LEGEAY

Jean Manuel RIBEIRO DA FONSECA

Gilles ROUGERON

Marie SABAH

Delphine SIGAL

Alaïs TELUOB LARIDAN

Laurence TELUOB

Josiane VELAY

3/ Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 novembre 2019

Le compte rendu fait état du terme « commissaire aux comptes » dans le paragraphe 9.

Ce terme doit être remplacé par le terme « vérificateur aux comptes » comme prévu à l'article 9 des statuts.

Approbation du compte rendu à l'unanimité

4/ Rapport moral de l'exercice passé

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs,
Mesdames et Messieurs membres du comité départemental

Nous voici réuni pour cette dernière assemblée générale de l'olympiade 2016-2020.

Pour cette saison 2019-2020 particulière le comité directeur s'est réuni régulièrement : les comptes rendus rédigés sont disponibles sur le site du comité départemental : <http://www.aviron34.fr/le-comiteacute.html>

Les comptes rendus de la réunion du 30 janvier avec Sylvain Vilalta et du comité directeur du 25 février n'ont pas fait l'objet d'une formalisation. Lors de ce CD, Sylvain avait fait un retour sur ses animations de réunion, et le stage J14, Didier avait signalé que les rameurs V2 n'était plus compatibles avec Venue Race et qu'il faudrait utiliser Erg Race pour le Bougez Ramez pour la saison 2020/2021, point sur les commandes équipements.

Les échanges estivaux sur la communication à réaliser n'ont pas fait l'objet de comptes rendus mais d'échanges par messagerie.

Les formations se sont à peu près correctement déroulées :

- formation initiateur qui s'est déroulée à Sète : 12 personnes inscrites – 6 ont validé l'ensemble de la formation – 5 doivent valider leur séance par un tuteur -1 personne n'a pas été admise à l'écrit
- formation coach indoor/avifit : formation de 3 coachs indoor à l'aviron sétois
- formation initiateur fédéral aviron de mer : 2 sessions prévues – seule la formation à la Grande Motte a pu se tenir

Côté régates

Le comité via la co production avec Hérault Sport a accompagné :

- le challenge des jeunes rameurs (étape 2 au mis de janvier à la Grande Motte)
- l'Hivernale Agathoise
- le Grand prix d'aviron de mer
- l'open indoor
- la randonnée sur l'étang de Thau (prévue le 6/12 – report confinement)

La co production Hérault Sport a également permis l'aide à l'équipement (avirons et petit matériel pour l'indoor) et des commandes d'ergomètres dont les commandes ont été passées à la fin du mois de septembre 2020. Cette commande d'ergomètres comporte 2 machines destinées à renouveler le matériel du comité stocké à Hérault Sport. Une 3^{ème} machine, vu son âge et les conditions de manipulation sera à remplacer en 2021.

L'action emblématique du comité, le « Bougez-Ramez » avec ses partenaires Hérault Sport et la Mutualité Occitanie s'est déroulée sur 14 collèges (73 classes – 1658 élèves) : la coordination a été assurée par Didier Coutant, lequel a également assuré quelques étapes. Les clubs d'Agde, Balaruc, Béziers, Sète, MUC aviron, poids d'interrogation, la Grande Motte et Carnon sont intervenus dans les collèges.

Didier s'est également chargé des statistiques qui ont intégré le livret annuel qui pour cette saison a été réalisé par Hérault Sport et non plus par la Mutualité pour des raisons financières. La Mutualité se désengage d'ailleurs du dispositif, nous verrons quel sera l'avenir de cette opération.

Côté finances :

Le comité a pu maintenir ses rentrées financières et même les améliorer en 2020.

ANS : 4000€ qui ont été attribués pour les actions vers les scolaires, l'organisation de régates locales et la formation des bénévoles intégrant la formation initiateur fédéral aviron de mer.

Le comité bénéficie toujours de l'accompagnement de Hérault Sport (9720 €), somme qui n'a pas été modifiée par rapport aux années précédentes.

Le conseil départemental nous a octroyé 1000 € pour le fonctionnement mais nous avons également reçu une réponse favorable à l'appel à projet « jeunes » - cette aide nous permet également d'accompagner les clubs sur le « bougez-ramez », le challenge et la formation initiateur.

Le comité a également obtenu 800 € d'Harmonie Mutuelle pour l'accompagnement des clubs.

Une demande d'aide « Covid » a été adressée à Hérault Sport pour un accompagnement sur le renouvellement des ergomètres du comité.

Côté sportif : 2020 aurait dû voir se concrétiser le projet de la Grande Motte d'organiser à nouveau une régata d'aviron de mer. Inscrite dans le projet du comité, 2020 semblait être l'année ... une fois la date calée, la préparation s'est enclenchée y compris pendant le confinement, pour arriver à une annulation. Ce n'est que partie remise sous un autre format.

2020 a aussi vu la 1ere régata d'aviron de mer organisée par l'aviron agathois. Le club a pu tester son circuit avant le grand bain au mois de mai 2021.

2020 a vu également se réunir régulièrement l'équipe technique interdépartementale (gard et hérault) animée par Sylvain Vilalta. C'est une bonne chose qui reste à optimiser avec un lien essentiel avec les dirigeants des clubs pressentis pour porter des animations et un lien avec le comité directeur, seule instance qui doit valider les décisions prises au sein de ce groupe de travail. Un cadre existe : le calendrier régional. Il conviendra de faire remonter nos propositions/décisions vers le mois de juin à la ligue pour insertion dans le calendrier régional, ou pas. Merci à Sylvain pour ce travail.

Les rassemblements J14 ont pu se tenir au mois de février (8 au 10 février), le rassemblement vétéran n'a pu être organisé en raison du Covid.

La communication

Ce thème a été abordé lors de tous les comités directeurs de l'année, ou presque.

Le comité a fait faire 2 roll'ups destinés à accompagner les évènements tels que le salon nature et aventure, les journées des lycéens.

Nous avons approché plusieurs prestataires, nous leur avons demandé plusieurs choses dont la formalisation d'une stratégie de communication, mais nous avons fini par faire nous mêmes car nous n'avons pas eu les retours attendus. Guillaume s'est occupé de la publicité Facebook au mois d'août (communication sur l'implantation des clubs dans l'Hérault) suite à laquelle nous avons eu beaucoup de retours.

Ensuite nous avons communiqué avec le film de la FFA, fin août début septembre et enfin sur une infographie réalisée par Jean Paul Ruiz. Cette dernière a très peu tourné, mon compte ayant été piraté, ainsi que ma carte bleue.

Il ne faut pas relâcher et poursuivre des publications régulières sur nos supports actuels. La création d'autres supports ne pourra être envisagée qu'à la condition que nous aillions des mains disposées à nous aider.

La FFA va bientôt mettre à disposition une plateforme sur laquelle nous pourrions récupérer des documents de communication que nous pourrions personnaliser.

Enfin, pour arriver à tout ça un travail administratif énorme, de rédaction de demandes de d'aides, de projets, d'envoi des factures, de rédaction de bilans mais qui ont permis de maintenir à flot les finances du comité départemental.

Le rapport Moral de la présidente est mis au vote de l'assemblée

Vote contre : 0

Abstention : 0

Il est adopté à l'unanimité

5/ Compte rendu financier du trésorier

Delphine donne la parole à Guillaume, trésorier.

Guillaume trésorier depuis 4 ans annonce qu'il se retire du monde de l'aviron, il informe les personnes présentes qu'il leur a envoyé le bilan analytique.

Le rapport financier est joint à ce procès-verbal (Annexe 1)

Une particularité : les 2 subventions de l'ANS (2019 et 2020) sont sur le même exercice.

Au 31/08/2020 :

- 28 446,16 € sur le livret bleu association au 31/07/2020
- 4 478,19 € sur le compte courant

L'équipement a été réglé courant septembre : au 30/09/2020 : 16 757,79 € sur le livret.

De l'avis de Guillaume, il faudra que le comité réfléchisse à décaler la clôture de ses comptes au 31 décembre.

Le compte rendu financier est mis au vote de l'assemblée

Vote contre : 0

Abstention : 0

Il est adopté à l'unanimité

6/ Budget prévisionnel

Delphine présente le budget prévisionnel pour la saison 2020-2021.

Ce budget liste les dépenses en lien avec la co-production Hérault Sport. A ce jour, ce budget identifie le même montant que l'année passée. Il faudra toutefois s'attendre à une baisse de cette dotation.

Un ergomètre est proposé en renouvellement. Les ergomètres remplacés seront vendus.

Delphine aborde le sujet du prélèvement sur les licences. Elle propose de modifier le prélèvement et propose de fixer le prélèvement à 4€/licence A. Le prélèvement sur la licence I reste inchangé à 2€/licence I.

Une discussion s'en suit sur la nécessité de ce prélèvement, vu la trésorerie du comité, il ne semble pas nécessaire de maintenir de prélèvement.

Sur proposition de Philippe Cadiot, il est proposé d'acter un prélèvement sur licence A à 4€ mais de laisser le comité directeur statuer sur le prélèvement de la saison 2020-2021.

Le budget prévisionnel est mis au vote :

Vote contre : 0

Abstention : 0

Il est adopté à l'unanimité

7/ Vote au comité directeur

Les clubs ont voté - mis à part le club de Béziers - qui n'a pas reçu son mail. Avec l'accord du représentant le vote est clôturé : Jean Manuel dévoile la liste des personnes élues pour ce 1^{er} tour.

Toutes les personnes obtiennent la majorité des voix exprimées (soit 26 voix)

Jean Manuel lance dans la foulée des votes pour un 2^{ème} tour.

Après expertise demandée auprès de la FFA : le vote du 2^{ème} tour n'a pas lieu d'être : au 1^{er} tour, toutes les personnes ont obtenu la majorité des voix et il faut retenir les 10 premières personnes.

Les candidats élus au comité directeur sont :

Florence FARENC

Marie SABAH

Delphine SIGAL

Alaïs TELUOB

Laurence TELUOB

Josyane VELAY

Didier COUTANT

Philippe LEGEAY

Jean Manuel RIBEIRO DA FONSECA

Gilles ROUGERON

La proposition du comité directeur pour la présidence du comité : Delphine SIGAL est ensuite soumise à l'assemblée générale

Résultats :

- 25 bulletins « Oui »
- 4 bulletins « non »

Delphine Sigal est élue présidente du comité départemental

8/ Vote du représentant du CD 34 Aviron à l'assemblée générale de la FFA

Le 5 décembre 2020 aura lieu en mode distanciel l'assemblée générale de la Fédération Française d'Aviron.

L'assemblée générale désignera parmi les membres du comité directeur son représentant.

La candidature de Laurence Téluob est soumise au vote

Ne se prononce pas : 4 voix

Candidature est adoptée à la majorité des voix exprimées (29 voix exprimées)

9/ Nomination d'un vérificateur au compte

Philippe CADIOT, Président de l'Aviron Club Biterrois, se propose.

Sa candidature est soumise au vote

Vote contre : 0

Abstention : 0

Philippe CADIOT sera le vérificateur aux comptes du CD 34

La Présidente remercie encore tous les membres présents et clôture l'assemblée
générale 2020

La Présidente
Delphine SIGAL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sigal', written in a cursive style.